



VERIFY™ V24 and V24I Self-Contained Biological Indicators and Challenge Packs

Fiche de données de sécurité

Version: 1.0

1. Identification de la substance et de l'entreprise

VERIFY™ V24 and V24I Self-Contained Biological Indicators and Challenge Packs

Produit n° LCB020, LCB022, LCB005, et LCB024

Fiche de données de sécurité n° S284FR

Préparé par : M. Ebers

asksteris_msd@steris.com

Date de création : 05/21/2009 Date de révision: 01/29/2018

COTE DE DANGER SELON LE
STANDARD NFPA 704 :

SANTÉ :	0
INCENDIE :	0
RÉACTIVITÉ :	0

Date de correction : S.O.

STERIS Corporation, P.O. Box 147, St. Louis, Mo 63166, États-Unis
Numéro d'urgence : +1 (314) 535-1395 (STERIS) ; +1 (800) 424-9300 (CHEMTREC)
Numéro pour obtenir des informations : 1 (800) 548-4873 (Service clientèle – Produits de soins de santé)

STERIS Ireland Limited, IDA Business and Technology Park, Tullamore
County Offaly, R35 X865, Ireland.
Téléphone d'urgence: +44 (0) 1895 622 639
Produit / Téléphone d'information technique n °: +44 (0) 116 276 8636

Ce produit n'est PAS considéré comme dangereux selon la norme OSHA 29 CFR 1910.1200 relative à la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses. Le kit de contrôle biologique utilise des spores de *Geobacillus stearothermophilus*, ATCC 7953.

Les VERIFY™ V24 and V24I Self-Contained Biological Indicators (SCBIs) ne comportent pas de produits à base de latex ou de caoutchouc sec naturel.

PREMIERS SOINS :

YEUX : Rincez immédiatement les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes. Consultez votre médecin si l'irritation persiste.

PEAU : Rincez immédiatement à l'eau et au savon. Consultez votre médecin si une irritation apparaît.

INGESTION : Buvez de l'eau et consultez votre médecin.

INHALATION : Sortez et respirez de l'air frais. Consultez votre médecin si vous avez des difficultés à respirer.

MANIPULATION ET ÉLIMINATION INDICATEUR BIOLOGIQUE:

Précautions de manipulation et de stockage : stocker dans un lieu à une température de 21 à 25° C, à humidité relative de 40 à 60 %, loin des agents de stérilisation ; ne pas exposer à une chaleur excessive.

Élimination des déchets : pour les indicateurs biologiques autonomes (SCBI) qui donnent des signes de croissances et les SCBI qui ont expiré : avant de les éliminer, les traiter conformément aux réglementations de mise au rebut des déchets microbiologiques et des espèces non pathogènes, par exemple, stérilisation en autoclave à vapeur à 121° C pendant 30 minutes minimum ; incinérer ou utiliser d'autres méthodes appropriées. Les SCBI qui ne donnent aucun signe de croissance peuvent être mis au rebut de la même façon que les déchets habituels.

INFORMATIONS SUR L'EXPÉDITION : Non réglementée.

Les informations sur cette fiche n'est pas une spécification et ne garantit pas les propriétés spécifiques. L'information est destiné à fournir des connaissances générales à la santé et la sécurité sur la base de notre connaissance de la manipulation, le stockage et l'utilisation du produit. Elle n'est pas applicable aux utilisations inhabituelles ou non standard du produit ou où l'instruction ou recommandations ne sont pas suivies.